

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-679838 /10278
ENCOURS

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 10698	Société : R.A.M		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	M A G H R E B
Nom & Prénom : BAHSSOUN Houda			
Date de naissance : 24-09-79			
Adresse :			
Tél. : 0661.41.2620			
Total des frais engagés : 202 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

الدكتور (الصوفي) - حفيظ
أخصائي في أمراض وجراحة العيون
شارع باريس - 14 - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 20 45 45 - 05 22 22 78 18
الfax: 05 22 20 45 45

Date de consultation : **12/03/2022**

Nom et prénom du malade : **BAHSSOUN Houda** Age: _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **K P S**

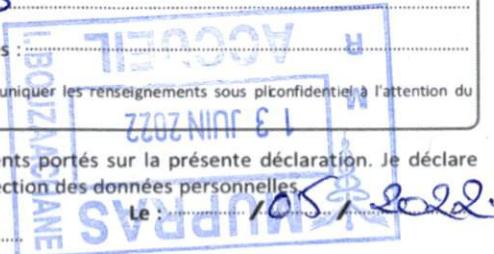
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/22	C,D		200,00 Dh	INPE: 091169292 أختصاصي في أمراض وجراحة العظام شارع واد ماجد 54 الدار البيضاء 0522 80 75 28 0522 30 45 05

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MENEZ 13/03/22 - CASABLANCA	12/03/22	198,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

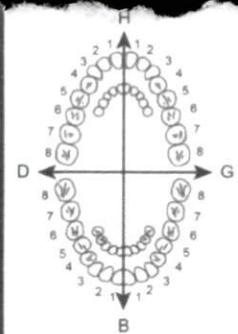
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire 13 ANALYSES Médicales TENSIFT Dr. ALLAOUI Hafsa	25/03/22	B90	130,60 dh
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA			

AUXILIAIRES MEDICAUX

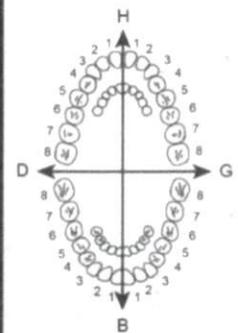
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur El Marouani Mustapha
OPHTHALMOLOGISTE
Maladies et Chirurgie des Yeux
ANGIOGRAPHIE - LASER

- Ancien Médecin Attaché à l'Hôpital Central de Nancy - France
- Ancien Médecin des Forces Armées Royales
- Ancien Médecin à la Fondation Internationale "AL BASSAR"



الدكتور المرعاني مصطفى
افتراضي أمراض وجراحة العيون
تصوير الأوعية - الليزر

- طبيب سابق بالمستشفى المركزي ببنانسي - فرنسا
- طبيب سابق بالقوات الملكية المغربية
- طبيب سابق لدى مؤسسة البصر العالمية

Casablanca, le : 12 Mars 2022

Dr BATHSOU
Habib

1 Serum autologue

Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

الدكتور المرعاني مصطفى
افتراضي أمراض وجراحة العيون
تصوير الأوعية - الليزر
العنوان: شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو) مجموعة "Q" الطابق السفلي الالفة - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 89 75 38 - 05 22 87 04 45 - 05 22 87 04 46 - 05 22 87 04 47 - 05 22 87 04 48 - 05 22 87 04 49
fax: 05 31 63 58 / 06 63 73 04 95



- Ancien Médecin Attaché à l'Hôpital Central de Nancy - France
- Ancien Médecin des Forces Armées Royales
- Ancien Médecin à la Fondation Internationale "AL BASSAR"

- طبيب سابق بالمستشفى المركزي ببنانسي - فرنسا
- طبيب سابق بالقوات الملكية المغربية
- طبيب سابق لدى مؤسسة البصر العالمية

Casablanca, le : 12 Mars 2022

7^{me} BAHSSOUN Houda

FLORAVISION
 PPC: 110.00

UtAv | Lot
 06/23 | 20675

110,00 AS ora Vision 100 (2 flacons)
 1) Agoutte 6 flj. → Ciprofloxacin
 44,60 x 2 2) Le AS is AS gel opt (unidose)
 158,80 Agoutte 6 flj. (03 boîtes).

الدكتور المرعاني مصطفى

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

شارع واد درعة - 1- الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 89 75 38 / 05 22 89 73 04 95

fax: 05 61 31 15 58 / 06 63 73 04 95

96448MA



CELLUVISC®

4 mg / 0, CELLUVISC® 4mg/0.4ml
collyre en récipi

Carmellose 6 118001 251414



Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

PPV: 44DH40
Boîte de 30 unidoses

Boîte de 30 unidoses

Carmellose sodique

CELLUVISC® 4mg/0.4ml
collyre en récipi



6 118001 251414
Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

PPV: 44DH40

CEI



96448MA

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
 OULFA
 CASABLANCA

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Dr Hafsa ALLABOUCHE
 Médecin Biologiste

Casablanca le mercredi 25 mai 2022 Madame BAHSSOUN HOUDA

FACTURE N°	30707		
Analyses :			
Sérum autologue -----	B	90	Total : B 90
Prélèvements :			
Sang (2)-----	K	1	
TOTAL DOSSIER		130,60 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Trente Dirhams et Soixante Centimes

Dr. ALLABOUCHE Hafsa
 267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
 GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA



مختبر التحاليلات الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 25/05/22

Prélèvement effectué à 13:04

Edition du : 25/05/22

Madame BAHSSOUN HOUDA

Né (e) le : 27091979

MUSTAPHA EL MAROUANI

Réf. : 22E1EA



Page : 1/1

D I V E R S

SERUM AUTOLOGUE

Origine -----: Rendu le 25/05/2022 une quantité de 10 ml de sérum.

Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Drâleusement à domicile sur rendez-vous
Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage Oulfa 20200 Casablanca

Phone: 05 22 90 90 21 - Laboratoire tensift - Email: tensift@tensift.tn